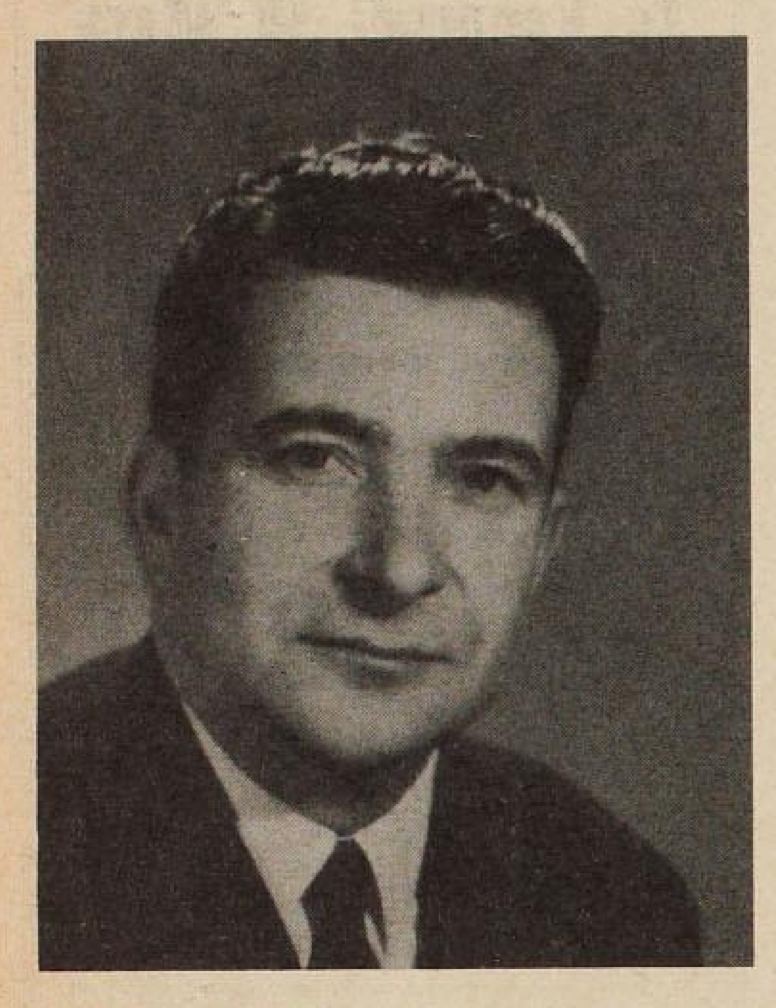


Pierre BAS

Conseiller référendaire à la Cour des Comptes,
41 ans, marié, 4 enfants,
Licencié en droit, licencié ès-lettres,
Breveté de l'Ecole Nationale
de la France d'Outre-Mer,
Chargé de mission au cabinet
du Général de Gaulle, Président de la République,
de janvier 1959 à octobre 1962,
Conseiller municipal de Paris,
Conseiller général de la Seine,
Vice-Président de la Commission des Finances
du district de Paris.
Rapporteur spécial du budget
à l'Assemblée Nationale.
Député sortant.



Raymond DOHET

Avocat à la Cour,
Capitaine de réserve,
Croix de la Valeur militaire.
35 ans, marié, 2 enfants.

Vème RÉPUBLIQUE

CHERS AMIS,

15.991 électeurs et électrices du sixième arrondissement, soit 46,74 % des votants, m'ont fait l'honneur de m'accorder leurs suffrages le 5 Mars.

Les résultats de l'ensemble de la France indiquent clairement que cette confiance va d'abord à la 5e République, et à sa politique de paix, d'indépendance et de progrès menée sous l'impulsion du Président de la République, le Général de Gaulle.

LA SITUATION DANS LE 6e ARRONDISSEMENT

Les chiffres sont les suivants :

— M. BENOIT, Extrême Centre	329
— M. LAUTMAN, P.S.U.	2.567
— Mme GOLDET, Fédération	3.309
— Mme LAZARD, Parti Communiste	4.273
— M. PADO, Centre Démocrate	7.740
Pierre BAS Député sortant, Ve République	**15.991**

Je me suis efforcé, durant plus de quatre ans, de remplir dignement, au Parlement, le mandat que vous m'aviez confié, d'être, dans ma circonscription, présent parmi vous, dans vos peines comme dans vos joies ; d'entretenir avec vous un dialogue constant et amical.

La façon dont vous m'en avez remercié me touche profondément. C'est dire que votre estime et votre affection me font considérer comme négligeable le caractère extrêmement pénible de cette campagne électorale. Je suis toutefois contraint, en annexe à cette profession de foi, de vous donner à ce sujet les précisions auxquelles vous avez droit.

LA SITUATION A PARIS ET DANS LE PAYS

Comme en 1962, le pays a réglé son choix sur la clarté et la valeur des positions prises au Parlement. Paris qui, pour la première fois dans son histoire, avait, en 1962, donné tous ses sièges à un même mouvement politique, place en 1967 les candidats de la Cinquième République en première position dans toutes les circonscriptions.

Paris continue ainsi à donner au pays l'exemple de la lucidité politique et du sens de l'avenir.

La France tout entière a voté pour le maintien de nos jeunes et solides institutions et pour de nouvelles conquêtes sociales.

La Cinquième République a groupé, en France, un nombre de voix jamais atteint par aucune formation politique. Des hommes de toutes nuances se rallieront à elle, comme cela a déjà commencé, pour édifier une République chaque jour plus sociale, plus juste, plus humaine.

Dans notre arrondissement, les électeurs qui n'avaient pas voté pour la Cinquième République au premier tour, seront nombreux à vouloir participer à ce grand mouvement vers l'avenir.

Ils ne choisiront pas le Centre Démocrate, fusion de vieux partis, qui vient de subir dans le pays une défaite spectaculaire, au point que 151 de ses candidats sont obligés de se retirer faute d'avoir obtenu les voix de 10 % des inscrits. Sans audience dans le pays, sans chef au Parlement, cette formation politique sera sans influence dans la prochaine Assemblée : **telle est la sanction des positions ambiguës, dans un pays soucieux de clarté et de morale politique.**

UNIR ET CONSTRUIRE

Vous avez, le 5 mars 1967, indiqué clairement votre volonté : vous la confirmerez le 12 mars 1967.

Si je suis réélu, comme je l'espère, je continuerai à être votre député à tous, sans aucune exclusive partisane. « Au service de tous » est la devise de l'équipe que j'ai formée depuis 1962 avec François COLLET, Raymond DOHET, et mes amis du 6e, vous le savez.

J'invite donc ceux qui ont dispersé leurs voix sur des candidatures traditionnelles ou de principe **à rallier la large union qui s'est constituée dans l'arrondissement et dans toute la France.**

La grande espérance de notre peuple ne sera pas déçue.

Je fais toute confiance à l'intelligence des électeurs du sixième arrondissement pour choisir **la stabilité, l'efficacité, la sécurité,** pour choisir **le progrès, l'indépendance et la paix.**

Pierre BAS,
Député sortant,
Conseiller Municipal de Paris,

VOTEZ UTILE !

Votez : STABILITE
EFFICACITE
SECURITE

VOTEZ POUR Pierre BAS

Pierre BAS **REÇOIT A LA MAIRIE DU 6eme**
le lundi de 15 heures à 19 h. 30
et sur rendez-vous pris par lettre
ou par téléphone à 033 35-51

RÉUNION PUBLIQUE de Pierre BAS

le Vendredi 10 Mars
A 21 HEURES
5, rue Madame (6e)

une affaire navrante...

Attaqué depuis des mois par la presse d'extrême droite, notamment « Minute », je n'ai jamais usé de mon droit de réponse. Mes amis n'ont opposé, à un déferlement d'informations inexactes, que les faits, les attitudes politiques et des citations sincères de documents irrécusables.
Or, le Centre démocrate (section du sixième), dans un communiqué diffusé le 4 mars à des milliers et des milliers d'exemplaires, m'a accusé de faux et d'usage de faux. M. PADO m'a accusé de maquiller des documents, annonçant par voie d'affiches que je répondrais en justice de mes « imputations diffamatoires ».
Vous me connaissez trop pour croire que je puisse fabriquer de faux documents. Pour que vous puissiez juger en toute sérénité, je vous rappelle donc les citations faites en réponse aux attaques dont j'étais l'objet, citations dont je vous garantis l'authenticité :

- Profession de foi U.N.R. de M. PADO en 1958,
- Noms des 9 groupements politiques auxquels il a appartenu ou qui l'ont investi de 1958 à 1967,
- Articles de presse relatifs à son refus de dire s'il acceptera oui ou non le siège de sénateur de Jacques Baumel,
- Table des travaux de M. PADO au Conseil municipal, d'après la table des travaux des Conseillers municipaux de Paris, publication officielle, annuelle, d'où il ressort qu'en six ans M. Pado n'a pas rédigé un seul rapport,
- Lettre du Président Bicheron, révélant que, contrairement aux mentions des affiches et des circulaires électorales de M. Pado, celui-ci n'appartient pas à la **Confédération Générale des Cadres** et encore moins à son Comité directeur. Et, à ce propos, je suis sûr que le coupable signera sa faute en faisant disparaître de sa deuxième circulaire et de ses affiches du deuxième tour les qualités et fonctions usurpées. Comparez avec celles du premier tour et jugez.
- Enfin, 2 extraits de la dernière édition (7e) du « Who is Who » (1965-1966), rappelant à M. Pado ses fonctions de **membre du Comité de direction de l'hebdomadaire « Minute ».**

Dans ces extraits de 29 lignes, publiés pour prouver les liens entre M. Pado et la presse d'extrême droite, une ligne de huit mots a été omise, sur ma demande expresse. Elle visait une situation familiale qui ne concerne en rien le débat politique qui nous oppose. Pendant quatre ans, au Parlement, j'ai lutté pour le respect de la vie privée et contre les révélations abusives (voir notamment mes questions écrites **17.465, 22.416, 23.006**). Mes principes, en ce domaine, ont dicté ma conduite, et bien entendu un acte de respect de la vie privée d'un adversaire n'est pas judiciairement un faux. Il est donc navrant, qu'en fait de remerciements, M. Pado ait fait diffuser massivement à quelques heures du scrutin un tract diffamatoire auquel je ne pouvais plus répondre...

APPELEZ 24 heures sur 24

566 99-12

MATOT - BRAINE - REIMS - PARIS